

DÉPARTEMENT DU TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TERSSAC N°07-2025

Nombre de Conseillers	L'an deux mille vingt-cinq et le sept avril, les membres du Conseil Municipal de la commune de Terssac se sont réunis dans la salle du Conseil, sur convocation qui leur a été adressée conformément aux articles L.121-10 et L.122-5 du Code des Communes et sous la présidence de M. Yves CHAPRON, Maire.
En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15 <u>Date convocation</u> 24/03/2025 <u>Date d'affichage</u> 24/03/2025	ÉTAIENT PRÉSENTS ou REPRÉSENTÉS : Yves CHAPRON, Nathalie LACASSAGNE, Bernard CALMETTES, Claudine MONTELS, Pierre SOULIE, Pascale SAUREL, Jean-Claude ARNAUD (pouvoir à Yves CHAPRON), Sébastien MARTINEZ, Jacqueline COURNEDE, Joël MANAS, Anne-Marie ROQUES, Philippe CHABBAL, Marie-Hélène FRANCOIS, Pierre ALBINET, Lina POUGET
Secrétaire de séance : Bernard CALMETTES	

OBJET : Approbation du Procès-Verbal de la séance du 4 mars 2025

Le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 mars 2025 a été dressé et communiqué avec la convocation du Conseil Municipal du 7 avril 2025.

Il vous est demandé d'approuver ledit Procès-Verbal.

LE CONSEIL MUNICIPAL, avec 13 voix et 2 abstentions :

- **APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 mars 2025.

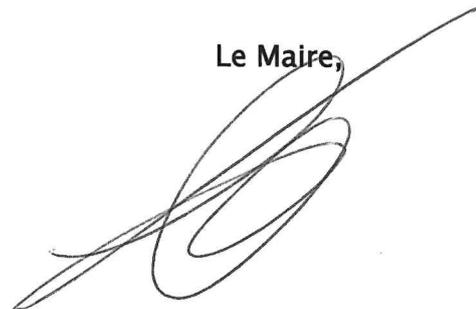
Le Secrétaire,



Bernard CALMETTES



Le Maire,



Yves CHAPRON